

1977

4 septembre 1947.

Remboursement d'une partie des frais des membres auxiliaires de la délégation suisse au Congrès international des Femmes à Philadelphie, du 5 au 12 septembre 1947.

Département politique. Proposition du 3 septembre 1947.

Le Conseil international des Femmes, fédération fondée en 1888, organise, pour la première fois depuis la fin de la guerre, un congrès qui aura lieu à Philadelphie du 5 au 12 septembre prochain. Les questions que l'on y traitera concernent principalement la protection de la femme et de l'enfant, la lutte contre les divers fléaux sociaux, l'organisation professionnelle, l'éducation le maintien de la paix, ainsi que des problèmes d'ordre juridique.

L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses sera représentée à ce congrès par Madame Eder-Schwyzzer, de Zurich, et la Doctoresse Girod, de Genève, qui assumeront elles-mêmes les frais relatifs à leur voyage et à leur séjour à Philadelphie.

Mme Eder-Schwyzzer a été proposée par le Bureau du Conseil international des Femmes comme nouvelle présidente de la fédération, ce qui constitue non seulement un hommage rendu aux mérites de la candidate, mais encore un honneur pour notre pays. Les circonstances étant telles, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses a estimé que la délégation suisse était numériquement très insuffisante en regard de l'importance de son rôle. Ne pouvant, pour des raisons pécuniaires, faire accompagner Madame Eder-Schwyzzer et la doctoresse Girod par d'autres déléguées, elle a demandé au département politique s'il n'y aurait pas parmi les Suissesses vivant aux Etats-Unis quelques personnes qui pourraient se joindre à ces deux dames, pendant la première partie du congrès, au moins, afin de les secorder.

Le département politique s'est adressé à cet effet à la légation de Suisse à Washington qui a trouvé quatre compatriotes disposées à compléter la délégation. Il s'agit de Madame Imhoof, épouse du correspondant de la "Nouvelle Gazette de Zurich" à Washington, de Madame Ziegler, secrétaire de l'Association des amis américains de la Suisse, de Madame Finckh-Hollinger et de Mlle Vischer. Cependant, à part Madame Finckh-Hollinger qui habite Philadelphie, ces personnes ne pourraient prêter leur collaboration que si une indemnité leur était allouée, qui couvrirait une partie de leurs frais de logement et de nourriture pendant la durée du congrès, et si leur voyage leur était remboursé.

Le département politique croit qu'il serait opportun que la délégation suisse au Congrès international des Femmes puisse compter plus de deux membres et que son effectif soit augmenté au moins à six. Le Conseil international des Femmes est, en effet, une association mondiale dont les buts sont élevés et l'influence incontestable. En outre, la Suisse est appelée à y jouer un rôle en vue.

Etant donné ce qui précède et d'entente avec le département des finances et des douanes, le département politique propose et le Conseil

d é c i d e :

- a) que le voyage que feraient Madame Imhoof, Madame Ziegler et Mlle Vischer pour se rendre de leur lieu de résidence à Philadelphie, afin d'y seconder les délégués de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, leur soit remboursé, aller et retour;
- b) qu'une indemnité journalière de dix dollars soit allouée à chacune d'elles pendant leur activité comme déléguées auxiliaires suisses au Congrès international des Femmes dans cette ville;
- c) que ces dépenses figurent sous la rubrique 201 040 02 "Représentants et Commissaires fédéraux".

Extrait du procès-verbal au département politique en six exemplaires pour exécution, au département des finances et des douanes et au département de l'intérieur en un exemplaire pour leur information.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

F. Weber

a

,

.

e

r

s

e